

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 120 (1994)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La rentabilité est-elle un jugement de Dieu?

Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

51

Le succès ou l'échec est-il un jugement de Dieu? demandait naguère la philosophe genevoise Jeanne Hersch¹, s'adressant aux participants des 6^{es} Journées SIA d'Engelberg. Par bien des aspects, ses propos gardent une telle actualité que je tiens à en citer ici quelques extraits.

[...] Notre civilisation est à peu près assurée sur le plan matériel, d'où le manque de finalité que nous pouvons ressentir.

Quelle est la raison d'être? Est-ce là vraiment une question que l'on ne peut poser que dans un sermon du dimanche, mais pas dans un séminaire [SIA] d'Engelberg? Il faut pourtant l'évoquer, ne serait-ce que par les conséquences de la diversité des activités représentées. On ne peut plus faire tout ce qui est faisable, bien qu'au cours des quatre derniers siècles, on ait cru devoir faire tout ce qu'on pouvait faire. Aujourd'hui, il ne faut plus faire tout ce qui est faisable. Le sport nous en donne des exemples: la concurrence et la sélection rigoureuse y sont admises dans toute leur gloire; pourtant, il y a une limite au-delà de laquelle l'exploit n'exprime plus l'harmonie, mais entraîne des phénomènes monstrueux. On va clairement à l'encontre des buts – louables – initiaux. [...]

Aujourd'hui, les chances de réussite sont attendues de la concurrence. Le succès joue le rôle du Jugement de Dieu au Moyen Age. C'est celui qui vainc son concurrent, qui a raison. Le fait d'avoir été le plus fort et d'avoir vaincu tient lieu d'argument suprême dans le domaine économique, comme jadis dans les tournois. Si l'on a réussi parce qu'on a su maintenir et développer l'entreprise, celui qui a failli à cette tâche est condamné par le Jugement de Dieu. [...]

Ces réflexions peuvent parfaitement s'appliquer si l'on remplace le terme de succès par rentabilité. Le postulat de M^{me} Hersch pour l'accession de l'homme à un statut libre et responsable conserve toute sa valeur. Sans méconnaître que ce but ne saurait être atteint dans une société en faillite sur le plan économique, on est en droit de se demander si la primauté absolue de la rentabilité ne va pas, sur certains points, à l'encontre de cette revendication, notamment par le biais d'une interprétation myope. Un exemple: à terme, les conséquences de l'assainissement d'une entreprise par une restructuration mettant à la rue 10 ou 20% de son personnel se traduira par une rentabilité retrouvée (ou progressant vers des sommets vertigineux: suivez mon regard vers la Paradeplatz), mais c'est la collectivité qui portera la charge des chômeurs, donc s'appauvrira. Le transfert des charges au nom de la rentabilité est un exercice ne méritant pas l'admiration que lui vouent certains médias.

Qui a le droit de classer les activités en rentables et non rentables? Le sport de masse, les arts, la recherche fondamentale sont-ils rentables? La protection de l'environnement est-elle rentable? Les transports publics – et tous ceux qui en dépendent quotidiennement – doivent-ils être condamnés au nom de l'absence de rentabilité? Les pays en voie de développement – terme devenu aujourd'hui plus que jamais un euphémisme – sont-ils destinés à s'enfoncer davantage dans la pauvreté pour cause d'impossible rentabilité? Une société ou un monde, où les riches deviennent plus riches et où les pauvres s'appauvrissent, est indigne de la civilisation dont nous sommes fiers.

¹«Le succès ou l'échec est-il un jugement de Dieu? A l'écoute de Jeanne Hersch», IAS N° 23 du 8 novembre 1984